
Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 29 mars 2020, 13 h

Séance tenue le dimanche 29 mars 2020 Salle du conseil de l'hôtel de ville, Édifice Lucien-Saulnier

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Les élus ci-après nommés étaient présents par téléphone, à l'exception du président d'assemblée, M. Sterling Downey, qui était présent en salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Jérôme Normand.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice

Avant de débiter les travaux du conseil, M. Sterling Downey invite les membres à un moment de silence qu'il dédie à la mémoire des personnes décédées et atteintes de la COVID-19 à Montréal, et ce, solidairement avec les villes et agglomérations du monde.

Puis, au nom des membres du conseil, il offre ses condoléances aux familles et aux proches des victimes, de même que ses encouragements aux personnes malades actuellement.

Par la suite, et afin de montrer l'exemple quant aux mesures sanitaires en vigueur, notamment en ce qui a trait aux déplacements essentiels, M. Downey explique qu'il s'agit d'un conseil extraordinaire tenu à distance. En effet, il est le seul élu présent dans la salle, accompagné d'une équipe très réduite du Service du greffe et de techniciens pour assurer la diffusion et la sonorisation. Tous les autres élus sont présents au téléphone afin de respecter les consignes liées au confinement. Il enchaîne en rappelant que les procédures opérationnelles de ce conseil ont été transmises préalablement à tous les membres et qu'il importe de bien les suivre durant la séance. Il dépose un nouveau plan de banquettes et demande au Greffier de faire l'appel des élus présents au téléphone et du directeur général de la Ville, M. Serge Lamontagne également au téléphone.

00.01 – Désignation du président d'assemblée

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

de nommer le conseiller Sterling Downey à titre de président d'assemblée pour cette séance extraordinaire du conseil municipal.

La proposition est agréée.

1 - Période de questions du public

Le président d'assemblée du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Le président, M. Sterling Downey, précise qu'avant la tenue de ce conseil extraordinaire, le public a été invité à transmettre ses questions par écrit via un formulaire web, et ce, du vendredi 27 mars, en début de soirée, jusqu'au dimanche 29 mars, 9 h.

Le président d'assemblée fait la lecture de la seule question reçue par le public.

Prendre note que la question du public reproduite au procès-verbal ci-dessous apparaît telle qu'elle a été reçue, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Cécile Brodeur	Mme Valérie Plante (Mme Émilie Thuillier)	Je marche tous les jours depuis le début du confinement sur la rue Fleury, avec le soleil qui est de retour, il y a tellement de monde qu'on ne peut garder la distanciation recommandée, pourquoi ne pas mettre la rue piétonnière?

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président d'assemblée déclare la période de questions du public close à 13 h 12. Il remercie la seule personne s'identifiant comme femme qui a soumis sa question par écrit à l'avance pour faire état de ses doléances aux membres du conseil.

* Aucune personne s'identifiant comme homme ou autre n'a posé une question.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président d'assemblée du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Est-ce que l'Administration peut exiger le respect des consignes en vigueur liées au confinement? / Souhaite que l'Administration informe davantage la population à ce sujet et réitère l'offre de collaboration de l'opposition officielle
Mme Karine Boivin-Roy	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Aimerait connaître la date d'ouverture des cliniques de dépistage de la COVID-19 prévues dans l'Ouest et l'Est de l'île? / Quelles mesures seront mises en place pour relayer l'information auprès des élu.e.s?

À 13 h 27, le président d'assemblée procède à un tirage au sort pour déterminer le rang des conseillères et conseillers qui souhaitent participer à la période de questions qui leur est allouée.

M. Marvin Rotrand	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Y a-t-il des discussions avec la Direction nationale de la santé publique et le
-------------------	---	---

		gouvernement du Québec afin d'imposer des mesures plus restrictives aux citoyens? / Demande un partage d'informations avec l'ensemble des élu.e.s?
M. Francesco Miele	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Délégation de pouvoirs au comité exécutif en matière de mesures d'urgence - Est-ce possible de déposer aux deux semaines un rapport sur les mesures d'urgence à l'ensemble des élus? / Aimerait communiquer et échanger avec les dirigeants du comité des mesures d'urgence
M. Abdelhaq Sari	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Clarifications souhaitées sur les mesures prises par l'Administration afin de protéger les premiers répondants / Réitère l'importance de protéger autant les premiers répondants que tous ceux qui sont en contact avec les citoyens

À 13 h 44,

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Karine Boivin Roy

de prolonger la période de questions des membres du conseil afin de permettre aux trois élus inscrits de poser leurs questions, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (M. Sylvain Ouellet) (M. Benoit Dorais)	Services municipaux essentiels – Aimerait savoir s'il y a des plans de contingences notamment pour le maintien du réseau d'aqueduc et d'égouts / Aimerait également connaître s'il y a un plan de contingences pour la collecte des déchets et des matières organiques
Mme Mary Deros	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	COVID-19 - Est-ce que la Ville peut adapter rapidement ses communications afin qu'elles soient accessibles dans plusieurs langues / Insiste sur l'importance de rejoindre les aînés multilingues de certains districts plus problématiques, à l'instar de Parc-Extension
M. Richard Deschamps	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	COVID-19 - Propose de regrouper les communications afin d'être bien informé et transmettre de manière efficace les informations aux citoyens

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), le président d'assemblée du conseil déclare la période de questions des conseillères et des conseillers close à 14 h.

CM20 0319

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 29 mars 2020, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM20 0320

Renouveler l'état d'urgence déclaré le 27 mars dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19

Attendu l'état d'urgence décrété par la mairesse de Montréal, le 27 mars 2020, conformément à l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, chapitre S-2.3);

Attendu que cet état d'urgence doit être renouvelé conformément à l'article 43 de cette loi;

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 29 mars 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité civile, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de **5 jours**, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
 - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
 - 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
 - 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
 - 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du de la *Loi sur la sécurité civile*;
 - 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (30.01)

Avant de lever la séance, le président d'assemblée, M. Sterling Downey, remercie les équipes qui ont permis la tenue de cette séance à huis clos; en particulier le greffier de la Ville de Montréal, M^e Yves Saindon, qui en a coordonné le bon fonctionnement, l'équipe des techniciens pour l'acoustique, l'équipe de l'entretien de l'hôtel de ville et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette assemblée dans des circonstances exceptionnelles.

À 14 h 30, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Sterling Downey
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Toutes et chacune des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Valérie Plante
MAIRESSE